



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

28 FEV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Rés
à
Mon
be



25032024

N° d'entreprise : **0700 808 073**

Nom

(en entier) : **Euroclear Holding**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard du Roi Albert II 1, 1210 Bruxelles (Belgique)**

Objet de l'acte : Nomination par cooptation

A. Extraits analytiques du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Euroclear Holding SA/NV (la "Société") du 30 septembre 2024:

(...)

Sur recommandation du Comité des Nominations et de Gouvernance de la Société, le conseil d'administration a approuvé:

- la nomination par cooptation de Monsieur Guillaume Eliet en tant qu'Administrateur d'Euroclear Holding avec effet au 1^{er} octobre 2024 et ce jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Annuelle de 2028 en remplacement de Monsieur Paul Hurd démissionnaire de cette fonction au 30 septembre 2024; et
- la nomination de Monsieur Eliet en qualité de Dirigeant Effectif et Chief Risk Officer (CRO) d'Euroclear Holding avec effet à la même date.

La BNB a marqué son accord quant à ces changements.

(...)

Sur recommandation du Comité des Nominations et de Gouvernance de la Société, le conseil d'administration a approuvé:

- la nomination de M. Jean-Mairet en qualité de Dirigeant Effectif.

La BNB a marqué son accord quant à ces changements.

B. Extrait analytique du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Euroclear Holding SA/NV (la "Société") du 16 décembre 2024:

(...)

Sur recommandation du Comité des Nominations et de Gouvernance de la Société, le conseil d'administration a approuvé:

- la nomination par cooptation de M. Nils Jean-Mairet en tant qu'Administrateur Exécutif d'Euroclear Holding avec effet au 16 décembre 2024 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2028 en remplacement de Monsieur Bernard Frenay démissionnaire de cette fonction au 16 décembre 2024.

La BNB a marqué son accord quant à ces changements.

C. Extrait de la procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

La Société a accordé une procuration à Maître Anne Fontaine, Maître Jennifer Esakwa Ayimona, Maître Mariman Mohamed Adem et/ou tout autre avocat du cabinet d'avocats NautaDutilh, établi à 1000 Bruxelles, Chaussée de la Hulpe 120, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, afin de poser, exécuter et signer tous les documents, instruments, démarches et formalités aux fins de dépôt de tout document auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise compétent en vue de toute publication de la Société dans les Annexes au Moniteur belge, ainsi que pour exécuter, signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société et unités d'établissement dans la Banque-Carrefour des Entreprises. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Mariman Mohamed Adem
Mandataire et avocate

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).